

Le Cheminot de France

Organe bi-mensuel de la Fédération des Syndicats Professionnels des Cheminots de France et des Colonies

Téléphone : TAITBOUT 30-91

Rédaction et Administration : 5, rue Cadet, PARIS (9^e)

Chèques Postaux : PARIS 26-44

TARIF DE PUBLICITE : Deuxième page, 10 fr. la ligne. — Troisième page, 7 fr. la ligne. — Dernière page, 5 fr. la ligne.

Militants !!

prenez note que le

XIII^e CONGRÈS FÉDÉRAL

aura lieu à Paris

les 28, 29 et 30

avril prochain

LA COLLABORATION DU SYNDICALISME

Entente intersyndicale ? oui ; Unité ? non

Les 40 heures

UNITÉ OU CARTEL ?



Le programme du Gouvernement a fait quelque sensation dans les milieux économiques. Ne lions-nous pas dans la Déclaration Ministérielle que l'autorité de l'Etat sera d'autant moins contestée qu'elle portera la marque d'une collaboration effective des services publics, des producteurs et des usagers ?

Et cet autre passage ne méritait-il pas aussi d'être souligné : Pour organiser, rationaliser la production dans le respect des droits de chacun — employeurs et ouvriers — il est urgent d'assurer la mise en pratique de contrats collectifs de nature à servir l'intérêt commun ?

Excellent intentions, dont nous ne pouvons que souhaiter la prompte réalisation. De tels projets, encore que bien imprécis, contribueraient à remettre l'Etat sur des bases solides. Les producteurs et les consommateurs que nous sommes ne pourrions que nous en réjouir.

Mais l'existence de l'Etat est-elle seule menacée ? Est-ce que les Cheminots de France ne passent pas, eux aussi, par une crise, crise financière, sans doute, mais aussi crise d'organisation, nous allons dire crise de régime ?

Le déficit à des causes accidentelles, comme la baisse mondiale des transactions. Mais ne met-il pas aussi en question la structure même de la ferroviaire ?

La loi de 1921 prévoyait l'automatisme entre les dépenses et les charges. Qui peut y songer en ce moment ?

Le fait au Rail une comédie. Celui-ci se défend de la machine administrative la souplesse nécessaire aux exigences de son métier. Elle est à recon-

ils ? Quelle est leur solution ? Ce serait manquer à la loyauté que de ne pas reconnaître qu'ils ont fait un certain effort de compréhension. Mais que leurs propositions apparaissent petites à côté du grand problème qu'ils ne semblent pas avoir bien aperçu ! Pour le déficit : Tarifs, Salaires, impôts. Pour la réorganisation des transports : Autorails, Société du porte à porte, Commissaires du Gouvernement...

Où sont les vues d'ensemble ? Et comme tout cela manque de grandeur ! Serait-il vrai que la technique a tué l'âme ? Et pourquoi échauffer toutes ces combinaisons dans des conciliabules où seuls techniciens et capitalistes sont admis, ou encore dans des conférences fermées entre transporteurs concurrents, dont l'Etat — arbitre suprême — reste absent et où les intérêts de ceux qui paient — les usagers — et de ceux qui servent — le personnel — sont systématiquement ignorés ?

N'est-ce pas là le plus mauvais libéralisme, de celui précisément que la Crise actuelle condamne sans appel ?

Ah ! sans doute, les dispositions des interlocuteurs éventuels ne sont-elles pas toujours des plus encourageantes.

Sans parler des contribuables et des usagers, si peu ou si mal organisés, les Syndicats de Cheminots manquent, dans l'ensemble, de ces vues générales qui devraient constituer comme le Cadre où s'inscriraient les intérêts qu'ils représentent.

Les uns en sont encore aux illusions du Marxisme plus ou moins intégral, d'autres se perdent dans un Opportunisme sans consistance qui les destine à devenir le jouet des mirages les plus décevants.

En face de cette carence générale, quelle force ne nous donnent pas les principes sociaux qui nous animent ! Et comme nos doctrines de collaboration trouvent ici un champ magnifique d'application !

Etat, Réseaux, Transporteurs, Usagers, Personnel, tous ont des intérêts communs ; tous aussi ont certains intérêts divergents. Pour les ajuster, il faut d'abord les confronter, il faut donc causer.

Qu'on ouvre toute grande la porte des Conseils aux Groupements de ceux qui sont intéressés au bon fonctionnement des Chemins de Fer. Il n'appartient pas à quelques-uns de dicter leur volonté aux autres. Tous doivent traiter ici sur un pied d'égalité.

Il sera bon que ces contacts nécessaires survivent aux pourparlers préliminaires. L'Organisation Ferroviaire devra faire une place à tous ces groupements dans la gestion, l'administration ou le contrôle. La collaboration sera ainsi permanente, durable, efficace ; elle sera génératrice de bon ordre et de prospérité.

LA PROFESSION ORGANISÉE, tel est le but que les doctrines de notre mouvement n'ont cessé d'indiquer à nos efforts.

Ainsi l'autorité dans la profession — autorité nécessaire — sera d'autant moins contestée qu'elle portera la marque d'une collaboration effective entre tous les éléments de la profession.

C'est à ce but final que tend notre syndicalisme professionnel.

Qu'employeurs et ouvriers soient d'abord décidés à respecter les droits de chacun. Que des conversations s'engagent librement entre les Syndicats des uns et des autres. Qu'aucun Groupement ou Syndicat ne soit systématiquement tenu à l'écart. Que des contrats collectifs sanctionnent les accords intervenus. Que tous les intérêts trouvent leur libre expression dans le jeu normal des institutions professionnelles.

C'est le seul moyen de servir l'intérêt commun. C'est le seul aussi d'éviter l'écrasement des faibles, la domination d'un facteur de la production sur les autres.

Ainsi le Syndicalisme, Patronal ou Ouvrier, deviendra pleinement utile et réellement efficace.

Le Bureau Fédéral.

ment silence aux minorités, décorez pompeusement cela, si vous le voulez, du nom d'Unité, ce ne sera jamais pour nous qu'une sinistre comédie dont nous n'avons nulle envie d'être les dupes.

L'Unité ? non ! Et JOUHAUX avec nous dit non chaque année au B.I.T. quand il réclame pour les minorités d'Italie et de Russie la liberté d'adhérer au Syndicat de leur choix.

Pour nous éclairer sur l'Unité Syndicale, vous avez mieux, dans votre arsenal de documents, qu'une lettre de THERET. Vous avez cette déclaration d'un des vôtres dans le Peuple du 3 juin 1925 : La véritable force d'un mouvement vient de son Unité profonde, de sa cohésion intime, d'un accord de mentalité, de sentiment, de tactiques. Si l'on ne tient pas compte de cela, on s'expose à ne faire qu'une Unité de façade, illusoire et fragile, qui n'attendra que la première épreuve pour se briser et pour sombrer à nouveau dans le chaos des luttes intestines.

L'Unité ? Chimère.

La seule chose possible : l'Entente sur des buts précis, l'Entente qui sera toujours réalisable quand les hommes voudront fixer d'avance les points sur lesquels on marchera en commun.

Le Syndicalisme n'est pas uniquement revendicatif. Il prétend s'occuper de toute la question Sociale et, là-dessus, l'unanimité des esprits ne se fera jamais jusqu'au bout, tant qu'il y aura des Communistes, des Socialistes et des Chrétiens. Le Comité Intersyndical est une maison commune où l'on vient librement. Votre Unité est une prison.

Nous ne saurons jamais ni pourquoi ni moi laisser nos opinions philosophiques à la porte du Syndicat, nous y viendrons tout entiers, comme vous y venez vous-même, j'en suis sûr, avec votre cœur et toutes ses aspirations.

Mais, avec un peu de tolérance, il sera toujours possible de réaliser des Ententes Intersyndicales qui faciliteront cet esprit de camaraderie que prêche votre Motion de Japy. Elles permettront de nous mieux connaître et, partant, de nous mieux estimer, de nous mieux respecter, comme il se doit entre honnêtes hommes.

Cette estime, ce respect, THERET avait su les forcer, et il en eut le suprême honneur quand, Unitaires, Cégéristes et Chrétiens allèrent ensemble le porter à ce petit cimetière d'Avion où il dort son dernier sommeil et où, chaque année, à leur fête du Travail, reviennent les centaines d'une Organisation qui s'enorgueillit d'avoir possédé un tel militant.

Léon Delsert,
Ancien Secrétaire du Syndicat de Lens-Avion.

Au moment où nous mettons sous presse, la question des 40 heures bat son plein.

Préjudant à la Conférence de Genève, toute une campagne d'hostilité s'est déclenchée ces dernières semaines dans les sphères patronales avec une publicité de grande envergure. Signalons notamment la protestation, quasi quotidienne dans la Journée Industrielle, des Chambres de Commerce et d'Organismes plus ou moins économiques. De son côté, l'animateur des Temps nouveaux qui ment à son titre, nous dit ZAMANSKI, car il est bien plutôt le cristallisateur des temps passés, recommande pour les 40 heures ce qu'il a fait pour les Assurances Sociales et le rédacteur de l'Arbe ajoute très justement : Depuis 40 ans, nous entendons la même musique chaque fois qu'il est question d'un progrès social. Toutes les auditions aux conditions du travail qui sont indéniablement ont rencontré des oppositions aussi bruyantes. Elle nous ont valu pourtant l'économie d'une révolution.

Seulement les aveugles opposants n'ont vu qu'un seul côté de leur classe : ils se sont laissés braver de vive force tous ces recrudescences à des injustices flagrantes : ils ont grogné avant ; ils continuent de grogner après.

Laissons donc grogner ceux qui n'ont rien appris et qui bornent leur activité à retarder le plus possible l'adaptation du progrès social à un rythme matériel dont le rythme s'est singulièrement accéléré.

Aussi bien, pendant ce temps, d'autres manifestations plus discrètes, il est vrai, mais ne le cédant en rien en intérêt, ont eu lieu dans le milieu syndicaliste chrétien.

C'est d'abord la participation de la C. F. T. C. aux différentes réunions d'études organisées par l'Association française pour le Progrès Social sur la question L'application de l'application de la Semaine de 40 heures dans diverses Industries. Les réunions de décembre avaient trait aux Mines et aux Transports. A cette dernière, un membre du Bureau Fédéral a porté le point de vue de notre Fédération concentré dans le vœu émis par le Conseil Fédéral du 23 octobre en faisant valoir que si l'application de la Semaine de 40 heures dans les Chemins de Fer comporte des difficultés qui viennent de la complexité de la profession, aucune d'elles ne présente un caractère insurmontable. Toutes peuvent être résolues après quelques efforts d'adaptation.

C'est ensuite le Conseil de la Confédération Internationale des Syndicats chrétiens qui, réuni les 3 et 4 janvier dernier à Kensington, a adopté une résolution où il est dit notamment :

Le Conseil demande une réduction générale de la durée hebdomadaire du travail qui permette le remboursement d'un nombre important de chômeurs.

C'est, plus proche, le Comité National de la C. F. T. C. qui, réuni le 15 janvier à Paris, a adopté une résolution importante dont on lira le texte plus loin.

A Genève, depuis le 10 Janvier, la Conférence extraordinaire est ouverte. Toute la thèse patronale d'opposition tourne autour du prix de revient : c'est lui la grande préoccupation, le grand souci, le pivot de la discussion. Il a d'ailleurs son intérêt que nous ne choisissons pas. Mais le prix de revient, le sien aussi. Or, il y a actuellement, de par le Monde, 30 millions de chômeurs.

Dans certains pays, un quart et même parfois un tiers des travailleurs sont dans l'impossibilité de trouver du travail. Estime-t-on plus efficace la solution qui consiste à faire nourrir ces chômeurs par ceux qui travaillent ?

Trouvons-t-on préférable de voir 3 ouvriers travailler à plein rendement pendant qu'on doit nourrir le 4^e à ne rien faire parce qu'il ne peut trouver à s'occuper, plutôt que de répartir entre 4 la tâche actuellement confiée à 3, même s'il en doit résulter une augmentation des dépenses de Salaires ?

Il faut pourtant se rendre compte que la question du chômage revêt actuellement une acuité telle qu'elle domine de beaucoup celle du prix de revient.

Dans tous les pays, les allocations de chômage constituent pour les Etats une charge écrasante qui va en s'accroissant et qui, pour certains pays, a quadruplé depuis un an, sans que rien en fasse prévoir la fin.

Les Industriels qui sont partis en guerre contre les 40 heures se rendent compte que les sacrifices qu'ils se refusent à consentir sur le plan du progrès social, leur seront imposés par la nécessité de nourrir une masse importante de chômeurs qui, touchant tout juste de quoi ne pas mourir de faim, ne disposent plus d'aucune capacité d'achat, ce qui accroît d'autant le marasme des affaires.

On nous a dit souvent que l'économie générale avait le droit de compter sur l'abaissement du prix de revient, c'est vrai ; mais elle a le droit de compter également que toutes les mesures seront prises pour faciliter une judicieuse répartition du travail entre le plus grand nombre possible d'individus, de manière à balayer du poids écrasant des allocations de chômage et à rendre aux Masses ouvrières, avec une vie normale et digne, un certain pouvoir de consommation pour le plus grand profit de la Collectivité tout entière.

G. Bonnamy.

Nous avons toujours préconisé le Cartel Intersyndical, entre Fédérations légalement constituées, lorsqu'il s'agit de défendre une importante revendication professionnelle ; telle celle des 8 heures en 1921, telle encore les Salaires en 1925 et depuis 1931.

Comprenant l'immense danger qui les menace, les Cheminots ont réussi à former un bloc imposant pour la défense des Salaires.

Des meetings ont eu lieu à Paris et à travers toute la France où les orateurs de quatre Fédérations, en accord sur les méthodes d'action, sont venus défendre avec succès, chacun avec son tempérament propre, les Salaires des Cheminots.

Il ne s'agit plus de dormir ? Les Nord-belges, syndiqués dans la proportion de 95 pour 100 à la C.G.T., tiennent d'avoir l'avantage d'être les premiers sans que l'Organisation unique s'en émeuve, ou peu s'en faut.

Et c'est au moment où s'étale la preuve de sa carence, que la C.G.T., au lieu de joindre sa force à celle constituée par les quatre autres Fédérations du petit personnel, tente à nouveau de faire digression avec la Motion Japy.

Mais cela ne prend plus ! Plus du tout !

Même dans le centre où, en son

temps, cette motion avait réussi à ébranler les convictions de quelques Cheminots, peu au courant de l'histoire ouvrière et syndicale, une réaction s'opéra devant cette tentative de diversion.

A tel point que l'ancien Secrétaire Cégétiste (pourtant aujourd'hui d'un mandat politique assez intéressant) n'a pu se retenir de dire à son successeur, contradictoire malheureux des orateurs d'un meeting du Comité Intersyndical d'Action : MON VIEUX, TU T'ES FAIT ROULER !

Rouler, cela voulait dire rejet de l'ordre du jour cégétiste ressuscitant les formules négatives déjà vieilles et usées de Japy et adoption d'enthousiasme, par plus d'un millier de Cheminots, de celui autrement positif et actuel de la défense vigoureuse des Salaires menacés.

Quelle la formule du Cartel Intersyndical, qui crée l'Unité d'action en sauvegardant la liberté et l'indépendance légitime des différentes tendances syndicales, triompher de la formule trompeuse de l'Unité organique (l'Impossible Unité) dans le sein de la C.G.T. et, avec l'appui de plus en plus unanime de tous les Cheminots, sauvegarder encore aujourd'hui, comme elle l'a fait déjà par le passé, leurs intérêts si gravement menacés.

J. Delpierre.

leur Fédération — donner leur adhésion aux Cartels et participer officiellement aux réunions. Preuve manifeste que nos idées d'entente avaient fait leur chemin.

TOUS LES COMITÉS LOCAUX MODELERONT EXACTEMENT LEUR ACTION SUR CELLE DU COMITÉ CENTRAL. Partout le but mis en avant était la défense des Salaires, partout les Bureaux responsables confrontèrent loyalement leurs points de vue et leurs méthodes avant toute démonstration publique.

Et maintenant ?

Il serait prématuré d'affirmer que le Comité d'Action a atteint pleinement le but pour lequel il s'est constitué : empêcher les diminutions de Salaires. Cependant l'accord pratiquement réalisé sur cette question essentielle entre des organisations si différentes par leurs doctrines et leurs méthodes a dû faire réfléchir les Pouvoirs Publics et le Comité de Direction.

On ne croyait plus en haut lieu à cet effort de compréhension et de loyale collaboration entre les Cheminots. ON AVAIT TROP SPECULÉ SUR LES DIVISIONS OUVRIÈRES, qu'on n'aurait pu être une cause d'irréductible faiblesse, si les divergences de principes subsistent (personne n'a eu à faire le sacrifice de ses opinions), du moins les Cheminots ont montré qu'ils n'avaient aucunement perdu conscience de leur réelle solidarité d'intérêts. N'aurait-il eu comme résultat que de renforcer ce sentiment, le Comité Intersyndical n'aurait pas été inutile.

Mais qu'en est-il ? LA THESE DE L'UNITÉ ORGANIQUE suivant la Motion de Japy, chère à la Fédération Confédérée, A REÇU UN COUP SENSIBLE. Partout les Cheminots — et souvent les Confédérés eux-mêmes — ont clairement vu que cette fameuse Unité de façade n'était qu'une machine à torpiller la véritable Unité d'action, la seule solide parce que la seule loyale et véritable, sans aucun reniement pour qui que ce soit.

Puissent les événements dessiller les yeux encore éblouis par ce faux mirage de l'Unité. La classe ouvrière reprendra alors sa marche en avant vers une action positive de reconstruction sociale, au lieu de se perdre dans de stériles disputes autour d'une vaine chimère.

Une fois de plus, notre position sort confirmée de l'épreuve des faits. N'en tirons aucun orgueil ; mais plutôt que s'accroissent nos raisons d'espérer dans la force de notre mouvement.

PLUS QUE JAMAIS, RESTONS INTEGRALEMENT NOUS-MÊMES !

de Direction prétend personnel une diminution de Salaires. Celui-ci s'y résout à l'insu de la conciliation qui écarte d'autorité ou les coups de poignard à chacun son dû ?

Les Chemins de Fer sont un service par des sociétés privées présent mal au congrès qui a cependant pour but de rendre le bien commun de la collectivité des Réseaux se reproduit d'exécuter leurs intérêts à la limite de leurs capacités ? Qui en marseilles ?

Il faut continuer longtemps à résoudre les problèmes qui résistent à toute solution.

La ferroviaire, tel qu'il actuellement, ne répond pas aux possibilités financières, techniques, ni aux besoins de la production industrielle, ni aux nécessités de la vie, ni aux conceptions qui régissent les rapports sociaux.

EST A REFAIRE, TOUT REFORMER.

Il faut établir une charte nous des transports.

Il faut organiser la défense des intérêts des usagers et du personnel et prévoir une institution d'arbitrage entre les uns et les autres.

Il faut définir exactement les rapports de l'Etat et des Réseaux, ceux-ci ne subordonnés à celui-là, comme les intérêts particuliers, si importants soient-ils, doivent être à l'intérêt général, tout en évitant l'absorption complète de l'économie par un Etat tout-puissant.

Il faut déterminer les zones d'action des modes de transports concurrents et établir entre eux une collaboration rationnelle.

Il faut, en un mot, mettre de l'ordre dans l'organisation des transports, cet ordre qui apportera la Paix économique et sociale et, par elle, la prospérité générale.

Le Conseil de la Fédération des Syndicats professionnels des Cheminots de France (C. F. T. C.), Réuni à Paris le 22 janvier 1933,

Approuve l'action du Bureau fédéral pour la défense des salaires, action menée d'abord par ses propres moyens, puis coordonnée avec celle de quelques organisations voisines au sein du Comité Central intersyndical d'action.

Réitère ses protestations les plus vives contre tout projet de diminution générale des salaires, appliquée avant une réduction sensible du coût de la vie, insiste pour que toutes les organisations syndicales soient consultées sur les mesures intéressant le personnel et associées à l'étude du régime futur des chemins de fer.

Rappelle ses demandes antérieures sur la réduction de la durée du travail à 40 heures par semaine sans diminution du standard de vie des travailleurs et invite les Pouvoirs publics à susciter les accords internationaux nécessaires, en même temps que les organisations professionnelles, patronales et ouvrières, étudieront en commun les modalités d'application.

Réclame la reconstitution immédiate des réserves mathématiques des Caisses de retraites et la création définitive de la Caisse autonome unique à gestion paritaire.

S'élève avec énergie contre le nouveau régime des facilités de circulation, qui aggrave le caractère antifamilial du régime antérieur et constitue une ré-

CONSEIL FÉDÉRAL du 22 janvier 1933

ORDRE DU JOUR

Le Conseil de la Fédération des Syndicats professionnels des Cheminots de France (C. F. T. C.), Réuni à Paris le 22 janvier 1933,

Approuve l'action du Bureau fédéral pour la défense des salaires, action menée d'abord par ses propres moyens, puis coordonnée avec celle de quelques organisations voisines au sein du Comité Central intersyndical d'action.

Réitère ses protestations les plus vives contre tout projet de diminution générale des salaires, appliquée avant une réduction sensible du coût de la vie, insiste pour que toutes les organisations syndicales soient consultées sur les mesures intéressant le personnel et associées à l'étude du régime futur des chemins de fer.

Rappelle ses demandes antérieures sur la réduction de la durée du travail à 40 heures par semaine sans diminution du standard de vie des travailleurs et invite les Pouvoirs publics à susciter les accords internationaux nécessaires, en même temps que les organisations professionnelles, patronales et ouvrières, étudieront en commun les modalités d'application.

Réclame la reconstitution immédiate des réserves mathématiques des Caisses de retraites et la création définitive de la Caisse autonome unique à gestion paritaire.

S'élève avec énergie contre le nouveau régime des facilités de circulation, qui aggrave le caractère antifamilial du régime antérieur et constitue une ré-

En raison des graves circonstances que nous traversons, notre XIII^e Congrès annuel aura une importance considérable. Militants des Cheminots de France, tous à Paris les 28, 29 et 30 avril.

Les congés

Paris, le 7 janvier 1933.

Monsieur le Président,

Mon prédécesseur a soumis à l'examen du Comité de Direction votre requête du 23 septembre par laquelle vous demandez que les apprentis soient admis à bénéficier d'un congé annuel.

En réponse à cette intervention, les Réseaux ont fait observer que les apprentis ne font pas partie du Personnel du cadre permanent et, par suite, ne sont pas soumis aux dispositions réglementaires concernant le Congé de ce Personnel, mais à celles de leur contrat d'apprentissage.

Il leur est octroyé chaque année, en dehors des dimanches et jours fériés, un congé sans solde d'une durée de 10 à 15 jours et ce congé — précise le Comité de Direction — leur est, dans la mesure du possible, accordé de façon qu'ils puissent accompagner leurs parents pendant les vacances de ceux-ci.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre et par autorisation, le Conseiller d'Etat Directeur général des Chemins de fer :

Signé : GRIMPRET.

gression inadmissible sur les clauses du contrat de travail.

Fait confiance au Bureau fédéral pour accentuer la campagne actuelle auprès des Pouvoirs publics et demande à tous nos propagandistes de pousser leur action auprès de tous les cheminots.

Redoutable problème qui s'impose à l'attention de tous les intéressés et que beaucoup posent mal.

Ne parlons pas des projets des Gouvernements successifs, dont quelques-uns présentent un réel intérêt, mais qui disparaissent le plus souvent avec leurs auteurs.

N'écoutons pas les propositions des Groupements de transporteurs ou des Associations de détenteurs de capitaux qui n'ont pas encore — sauf erreur — étudié la question sous l'angle de l'intérêt général.

Mais les Réseaux, les Compagnies, le Comité de Direction, que pensent-

CALENDRIER SYNDICAL

19 FEVRIER. — Congrès de l'Union Nord, à Boulogne-sur-Mer.

5 MARS. — Congrès du réseau Est, à Paris.

19 MARS. — Congrès du réseau P. O., à Paris.

25-26 MARS. — Congrès de l'Union P.-L.-M. à Saint-Etienne.

2 AVRIL. — Congrès de l'Union Etat, à Versailles.

28-29-30 AVRIL. — XIII^e Congrès Fédéral, à Paris.

CONSEIL FÉDÉRAL du 22 janvier 1933

ORDRE DU JOUR

Le Conseil de la Fédération des Syndicats professionnels des Cheminots de France (C. F. T. C.), Réuni à Paris le 22 janvier 1933,

Approuve l'action du Bureau fédéral pour la défense des salaires, action menée d'abord par ses propres moyens, puis coordonnée avec celle de quelques organisations voisines au sein du Comité Central intersyndical d'action.

Réitère ses protestations les plus vives contre tout projet de diminution générale des salaires, appliquée avant une réduction sensible du coût de la vie, insiste pour que toutes les organisations syndicales soient consultées sur les mesures intéressant le personnel et associées à l'étude du régime futur des chemins de fer.

Rappelle ses demandes antérieures sur la réduction de la durée du travail à 40 heures par semaine sans diminution du standard de vie des travailleurs et invite les Pouvoirs publics à susciter les accords internationaux nécessaires, en même temps que les organisations professionnelles, patronales et ouvrières, étudieront en commun les modalités d'application.

Réclame la reconstitution immédiate des réserves mathématiques des Caisses de retraites et la création définitive de la Caisse autonome unique à gestion paritaire.

S'élève avec énergie contre le nouveau régime des facilités de circulation, qui aggrave le caractère antifamilial du régime antérieur et constitue une ré-

CONSEIL FÉDÉRAL du 22 janvier 1933

ORDRE DU JOUR

Le Conseil de la Fédération des Syndicats professionnels des Cheminots de France (C. F. T. C.), Réuni à Paris le 22 janvier 1933,

Approuve l'action du Bureau fédéral pour la défense des salaires, action menée d'abord par ses propres moyens, puis coordonnée avec celle de quelques organisations voisines au sein du Comité Central intersyndical d'action.

Réitère ses protestations les plus vives contre tout projet de diminution générale des salaires, appliquée avant une réduction sensible du coût de la vie, insiste pour que toutes les organisations syndicales soient consultées sur les mesures intéressant le personnel et associées à l'étude du régime futur des chemins de fer.

Rappelle ses demandes antérieures sur la réduction de la durée du travail à 40 heures par semaine sans diminution du standard de vie des travailleurs et invite les Pouvoirs publics à susciter les accords internationaux nécessaires, en même temps que les organisations professionnelles, patronales et ouvrières, étudieront en commun les modalités d'application.

Réclame la reconstitution immédiate des réserves mathématiques des Caisses de retraites et la création définitive de la Caisse autonome unique à gestion paritaire.

S'élève avec énergie contre le nouveau régime des facilités de circulation, qui aggrave le caractère antifamilial du régime antérieur et constitue une ré-

CONSEIL FÉDÉRAL du 22 janvier 1933

ORDRE DU JOUR

Le Conseil de la Fédération des Syndicats professionnels des Cheminots de France (C. F. T. C.), Réuni à Paris le 22 janvier 1933,

Approuve l'action du Bureau fédéral pour la défense des salaires, action menée d'abord par ses propres moyens, puis coordonnée avec celle de quelques organisations voisines au sein du Comité Central intersyndical d'action.

Réitère ses protestations les plus vives contre tout projet de diminution générale des salaires, appliquée avant une réduction sensible du coût de la vie, insiste pour que toutes les organisations syndicales soient consultées sur les mesures intéressant le personnel et associées à l'étude du régime futur des chemins de fer.

Rappelle ses demandes antérieures sur la réduction de la durée du travail à 40 heures par semaine sans diminution du standard de vie des travailleurs et invite les Pouvoirs publics à susciter les accords internationaux nécessaires, en même temps que les organisations professionnelles, patronales et ouvrières, étudieront en commun les modalités d'application.

Réclame la reconstitution immédiate des réserves mathématiques des Caisses de retraites et la création définitive de la Caisse autonome unique à gestion paritaire.

S'élève avec énergie contre le nouveau régime des facilités de circulation, qui aggrave le caractère antifamilial du régime antérieur et constitue une ré-

CONVOCACTION

L'Assemblée générale de La Veillée Mutuelle aura lieu le dimanche 5 mars prochain à 15 heures, au siège, 5, rue Cadet.

DERNIÈRE HEURE

Une délégation du Comité Central Intersyndical a été reçue le 23 janvier par M. Georges Bonnet, Ministre des Travaux Publics.

Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.

Autres propositions

En réponse à une lettre de la Fédération Unitaire, nous invitons à participer à un Congrès de service, nous avons répondu par la lettre suivante, approuvée par notre Conseil Fédéral du 22 Janvier :

Paris, 25 janvier 1933

Fédération Unitaire des Cheminots 117, bd de la Villette Paris. (X^e)

Chers Camarades,

Vous nous faites part officiellement de la tenue, le 23 janvier prochain, d'un Congrès national des Mécaniciens et Chauffeurs, organisé par votre Fédération, et vous nous

Réseau Est

BAR-LE-DUC

Réunion du 10 décembre
Les Cheminots du Syndicat Professionnel, réunis en Assemblée Générale, protestent contre toute atteinte à leur Salaire...

BARONCOURT

Réunion du 11 décembre
Séance ouverte à 15 heures sous la présidence de GUILLAUME devant une nombreuse assistance. MASSON nous donne un compte rendu de la réunion qui eut lieu à Nancy le 27-11-32...

BELFORT

Assemblée générale du 10 janvier
Le Secrétaire passe en revue ce qui a été fait dans le Groupe au cours de l'année écoulée; l'effectif est resté le même, mais il faut progresser et, à cet effet, faire de la propagande directe de camarade à camarade...

LANGRES

Réunion du 13 décembre
Séance ouverte à 18 h. 30. Président : BEZANÇON, assisté de DRACH et THOMAS, de Paris-Est. DRACH fait un exposé de la vie fédérale. Il insiste pour que chacun ait à cœur de soutenir nos militants par une évidente bonne volonté et une sincère collaboration...

NETZ-FRESCATY

Les Cheminots des 10 CV ?
même où les camarades recherchent la signification, le facteur leur adresse, l'imprimé bien récepteur. Or, cette coïncidence appréciée au Dépôt, car, la connaissance pas les exigences Lorrain, furent douloureux en comparant le montant d'indemnité avec celui de leur pot. Cette consécration n'eût pas dû être si nous avions hélas voulu, de l'indemnité de nous est due puisque nos camarades touchent au vertu de la Loi...

ROMILLY

Remerciements
Madame LADINE, très touchée par la marque de sympathie des membres du Syndicat Professionnel des Cheminots de Romilly à l'égard de ses quatre petits enfants, remercie bien vivement tous les Cheminots qui ont participé à la souscription dont le montant lui a été remis pour le nouvel an et les assure de sa profonde reconnaissance...

Réseau Etat

NOTRE PERMANENCE

10, rue de Budapest, Paris.
15 minutes de la gare Saint-Lazare, ouverte tous les jours de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 13 h. 30 à 18 h. 30.
Quand vous êtes appelé à Paris, pour un incident quelconque, pour une affaire personnelle, passez d'abord à la permanence, un conseil peut vous être utile.

Congrès annuel

Le 14^e Congrès annuel aura lieu à Versailles, le dimanche 2 avril 1933.
Les Syndicats sont invités à étudier d'une façon complète les questions figurant à l'ordre du jour qui leur a été communiqué récemment.

AU COMMENCEMENT DE L'ANNEE METTEZ A JOUR VOS COTISATIONS.

Si vous êtes un Syndiqué isolé de la Région Parisienne

vous pouvez payer régulièrement votre cotisation en envoyant le montant à PAURE, Trésorier de la Région Parisienne.
Compte chèque postal Paris numéro 672-28.

Une année qui commence mal

Il est donc dit que les Cheminots ne devraient pas — même si cela est possible et ne gêne qui que ce soit — participer aux manifestations de la vie familiale qui, quel que soit le calendrier observé, ont lieu parmi les nations civilisées.
Est-ce pour raffiner d'une façon stupide le principe d'Autrité qui, par lui-même, serait en baisse, ou voudrait-on guérir par l'absence de la température, ce qu'il est de plus en plus, toujours est-il que nos grands Maîtres du Comité de Direction sont aussi mauvais psychologues que mauvais médecins et qu'ils ne savent pas prendre la température.

Il est peut-être politique de rappeler ce qui s'est passé il y a treize ans et il vaudrait beaucoup plus s'efforcer de parler et d'agir en fonction de la situation actuelle.
Toujours est-il que la réunion locale du C.I.A.C. a été l'occasion pour un grand nombre de Cheminots d'entendre les trois thèses en présence : Unitaires, Union de Défense, Cheminots de France. Puisse cette réunion faire tomber le rideau et mettre tous les Cheminots, groupés dans leurs organisations respectives, à travailler individuellement pour le mieux-être de tous.

Après 38 ans de service
Notre ami KIRDELES, Président du Syndicat, prend la parole et chacun sait dans quelles conditions. On pourra objecter sur les nombreux incidents qui, ces dernières années, brisent la carrière de cet homme; on pourra objecter que ce n'est pas un homme; on pourra objecter que ce n'est pas un homme; on pourra objecter que ce n'est pas un homme...

NANCY
Le Comité intersyndical d'Action des Cheminots de Nancy, a tenu une grande réunion le mardi 10 janvier à 20 h. 30 dans la grande salle du Crystal Palace. Le camarade HAUQUARD, Président du Syndicat Professionnel de Nancy, présidait, assisté des camarades MONTGEOFFRE, Secrétaire du Syndicat Unitaire et GILLET, Secrétaire du Syndicat des Mécaniciens et Chauffeurs de Nancy.

Les différents orateurs développèrent la grave question des Salaires, dont la menace de réduction suscite dans les milieux Cheminots un légitime émoi et nécessite plus que jamais l'union de tous les travailleurs pour y parer.

Un ordre du jour énergique a été voté par acclamations et a été transmis aux Pouvoirs Publics et communiqué à la Presse Locale et Régionale.

PARIS-EST
Réunion du 23 décembre
Séance ouverte à 18 h. 10, sous la présidence de BURTE qui donne connaissance des résultats obtenus en vue de l'Union des divers Syndicats; but : défendre nos intérêts professionnels : salaires, congés, permis, etc.

ROMILLY
Remerciements
Madame LADINE, très touchée par la marque de sympathie des membres du Syndicat Professionnel des Cheminots de Romilly à l'égard de ses quatre petits enfants, remercie bien vivement tous les Cheminots qui ont participé à la souscription dont le montant lui a été remis pour le nouvel an et les assure de sa profonde reconnaissance...

SOTTEVILLE
Plus de 800 Cheminots avaient répondu, le jeudi 12 janvier, dans la Salle de l'Edorado, à l'appel du Comité Interfédéral d'Action des Cheminots.

SAINTES
Le meeting organisé par le Comité Central Interfédéral d'Action des Cheminots, le 9 janvier, avait attiré un grand nombre de Cheminots. Les orateurs des diverses Organisations adhérentes au Comité protestèrent contre les projets de diminutions de Salaires et de restrictions des droits acquis.

AGEN
Séance : 17, rue Suderie
La mort de Jacques DUBERNAT
C'est avec la plus profonde douleur que, le lundi 9 janvier, nous avons accompagné à sa dernière demeure, au cimetière d'Agén, notre si aimé camarade JACQUES DUBERNAT, Secrétaire Général de l'Union de Défense.

ARGENTUIL
Notre Fête annuelle s'est ressentie du chômage, de l'apathie de la masse des Cheminots qui ne se rendent pas compte des difficultés d'abord au sein de leur Organisation professionnelle, ensuite entre les différents Organisations est nécessaire, indispensable si l'on veut sortir victorieux du combat, qui est actuellement engagé et dont on n'a pas l'air d'en saisir toute l'importance.

BOULOGNE
Assemblée générale du 12 janvier
Elle a lieu au siège des Syndicats libres, 61, bis, rue Thiers, à 20 h. 30. Séance ouverte par le camarade VERHAMME, secrétaire, qui donne lecture du Rapport moral, suivi avec une grande attention. Le Rapport financier dénote une excellente situation, qui fait honneur à la gestion du trésorier ELOY. Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

CASTRES
Présidence du camarade SANS, qui nous donne connaissance des circulaires reçues depuis notre dernière réunion et des démarches de la Fédération auprès du ministre des Travaux publics, ainsi que le rapport de l'Assemblée Générale de l'Union de Défense Professionnelle, et de l'Union de Défense Professionnelle.

CHARTRES
Reçu de deux camarades 50 et 20 francs pour la propagande. Sincères remerciements à tous les deux. Le Bureau ETAT.

LE MANS
Assemblée générale du 14 janvier
Présidence du camarade BECAM. Le Secrétaire donne lecture de la correspondance ayant trait à l'Entente. Un échange de vues a lieu sur ce sujet.

RENNES
Le mardi 10 janvier, plus de 600 Cheminots ont répondu à l'appel du Comité d'Entente locale.

HENDAYE
Réunion du 7 janvier
ORDRE DU JOUR
Après avoir examiné le rapport moral, le Bureau a examiné les propositions des Cheminots de Paris, et souligné l'intérêt des solutions proposées par leur Congrès Fédéral de 1932, et par conséquent :

SAINTES
Le meeting organisé par le Comité Central Interfédéral d'Action des Cheminots, le 9 janvier, avait attiré un grand nombre de Cheminots. Les orateurs des diverses Organisations adhérentes au Comité protestèrent contre les projets de diminutions de Salaires et de restrictions des droits acquis.

PAU
Réunion du 21 janvier
Séance ouverte à 21 heures, sous la présidence de PEBOSQ, devant une très belle assistance.

TOULOUSE
Réunion du 12 janvier
Un grand nombre de nos adhérents sont présents à cette première réunion de l'année.

BOULOGNE
Assemblée générale du 12 janvier
Elle a lieu au siège des Syndicats libres, 61, bis, rue Thiers, à 20 h. 30. Séance ouverte par le camarade VERHAMME, secrétaire, qui donne lecture du Rapport moral, suivi avec une grande attention. Le Rapport financier dénote une excellente situation, qui fait honneur à la gestion du trésorier ELOY. Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

CASTRES
Présidence du camarade SANS, qui nous donne connaissance des circulaires reçues depuis notre dernière réunion et des démarches de la Fédération auprès du ministre des Travaux publics, ainsi que le rapport de l'Assemblée Générale de l'Union de Défense Professionnelle, et de l'Union de Défense Professionnelle.

CHARTRES
Reçu de deux camarades 50 et 20 francs pour la propagande. Sincères remerciements à tous les deux. Le Bureau ETAT.

LE MANS
Assemblée générale du 14 janvier
Présidence du camarade BECAM. Le Secrétaire donne lecture de la correspondance ayant trait à l'Entente. Un échange de vues a lieu sur ce sujet.

RENNES
Le mardi 10 janvier, plus de 600 Cheminots ont répondu à l'appel du Comité d'Entente locale.

HENDAYE
Réunion du 7 janvier
ORDRE DU JOUR
Après avoir examiné le rapport moral, le Bureau a examiné les propositions des Cheminots de Paris, et souligné l'intérêt des solutions proposées par leur Congrès Fédéral de 1932, et par conséquent :

SAINTES
Le meeting organisé par le Comité Central Interfédéral d'Action des Cheminots, le 9 janvier, avait attiré un grand nombre de Cheminots. Les orateurs des diverses Organisations adhérentes au Comité protestèrent contre les projets de diminutions de Salaires et de restrictions des droits acquis.

PAU
Réunion du 21 janvier
Séance ouverte à 21 heures, sous la présidence de PEBOSQ, devant une très belle assistance.

TOULOUSE
Réunion du 12 janvier
Un grand nombre de nos adhérents sont présents à cette première réunion de l'année.

MEZIDON

Fondation d'une Section locale
Réunis le 14 décembre à 17 h. 30, Salle des Fêtes de la Mairie, sous la présidence de PAILLIEUX, les syndiqués, après avoir entendu l'exposé de la Doctrine et des Principes d'Action de la Fédération des Cheminots de France et avoir pris connaissance des Statuts du Syndicat de Carén, ont décidé de se constituer en Section locale.

Bureau suivant a été élu: Secrétaire: LEGROS Joseph, route de Percy, à Mezidon. Secrétaire adjoint: FOSSEY, à Mezidon.

Trésorier: JOBARD Henri, à Magny-le-Freule, près Mezidon. Receveurs: TRACTION: GAUTIER Roger; Exploitation: GAILLARD.

L'ordre du jour fédéral contre la diminution des traitements a été voté à l'unanimité. Le Secrétaire: LEGROS Joseph.

CHARTRES

Reçu de deux camarades 50 et 20 francs pour la propagande. Sincères remerciements à tous les deux. Le Bureau ETAT.

LE MANS

Assemblée générale du 14 janvier
Présidence du camarade BECAM. Le Secrétaire donne lecture de la correspondance ayant trait à l'Entente. Un échange de vues a lieu sur ce sujet.

RENNES
Le mardi 10 janvier, plus de 600 Cheminots ont répondu à l'appel du Comité d'Entente locale.

HENDAYE
Réunion du 7 janvier
ORDRE DU JOUR
Après avoir examiné le rapport moral, le Bureau a examiné les propositions des Cheminots de Paris, et souligné l'intérêt des solutions proposées par leur Congrès Fédéral de 1932, et par conséquent :

SAINTES
Le meeting organisé par le Comité Central Interfédéral d'Action des Cheminots, le 9 janvier, avait attiré un grand nombre de Cheminots. Les orateurs des diverses Organisations adhérentes au Comité protestèrent contre les projets de diminutions de Salaires et de restrictions des droits acquis.

PAU
Réunion du 21 janvier
Séance ouverte à 21 heures, sous la présidence de PEBOSQ, devant une très belle assistance.

TOULOUSE
Réunion du 12 janvier
Un grand nombre de nos adhérents sont présents à cette première réunion de l'année.

BOULOGNE
Assemblée générale du 12 janvier
Elle a lieu au siège des Syndicats libres, 61, bis, rue Thiers, à 20 h. 30. Séance ouverte par le camarade VERHAMME, secrétaire, qui donne lecture du Rapport moral, suivi avec une grande attention. Le Rapport financier dénote une excellente situation, qui fait honneur à la gestion du trésorier ELOY. Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

CASTRES
Présidence du camarade SANS, qui nous donne connaissance des circulaires reçues depuis notre dernière réunion et des démarches de la Fédération auprès du ministre des Travaux publics, ainsi que le rapport de l'Assemblée Générale de l'Union de Défense Professionnelle, et de l'Union de Défense Professionnelle.

CHARTRES
Reçu de deux camarades 50 et 20 francs pour la propagande. Sincères remerciements à tous les deux. Le Bureau ETAT.

LE MANS

Assemblée générale du 14 janvier
Présidence du camarade BECAM. Le Secrétaire donne lecture de la correspondance ayant trait à l'Entente. Un échange de vues a lieu sur ce sujet.

RENNES
Le mardi 10 janvier, plus de 600 Cheminots ont répondu à l'appel du Comité d'Entente locale.

HENDAYE
Réunion du 7 janvier
ORDRE DU JOUR
Après avoir examiné le rapport moral, le Bureau a examiné les propositions des Cheminots de Paris, et souligné l'intérêt des solutions proposées par leur Congrès Fédéral de 1932, et par conséquent :

SAINTES
Le meeting organisé par le Comité Central Interfédéral d'Action des Cheminots, le 9 janvier, avait attiré un grand nombre de Cheminots. Les orateurs des diverses Organisations adhérentes au Comité protestèrent contre les projets de diminutions de Salaires et de restrictions des droits acquis.

PAU
Réunion du 21 janvier
Séance ouverte à 21 heures, sous la présidence de PEBOSQ, devant une très belle assistance.

TOULOUSE
Réunion du 12 janvier
Un grand nombre de nos adhérents sont présents à cette première réunion de l'année.

BOULOGNE
Assemblée générale du 12 janvier
Elle a lieu au siège des Syndicats libres, 61, bis, rue Thiers, à 20 h. 30. Séance ouverte par le camarade VERHAMME, secrétaire, qui donne lecture du Rapport moral, suivi avec une grande attention. Le Rapport financier dénote une excellente situation, qui fait honneur à la gestion du trésorier ELOY. Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

CASTRES
Présidence du camarade SANS, qui nous donne connaissance des circulaires reçues depuis notre dernière réunion et des démarches de la Fédération auprès du ministre des Travaux publics, ainsi que le rapport de l'Assemblée Générale de l'Union de Défense Professionnelle, et de l'Union de Défense Professionnelle.

CHARTRES
Reçu de deux camarades 50 et 20 francs pour la propagande. Sincères remerciements à tous les deux. Le Bureau ETAT.

LE MANS

Assemblée générale du 14 janvier
Présidence du camarade BECAM. Le Secrétaire donne lecture de la correspondance ayant trait à l'Entente. Un échange de vues a lieu sur ce sujet.

RENNES
Le mardi 10 janvier, plus de 600 Cheminots ont répondu à l'appel du Comité d'Entente locale.

HENDAYE
Réunion du 7 janvier
ORDRE DU JOUR
Après avoir examiné le rapport moral, le Bureau a examiné les propositions des Cheminots de Paris, et souligné l'intérêt des solutions proposées par leur Congrès Fédéral de 1932, et par conséquent :

SAINTES
Le meeting organisé par le Comité Central Interfédéral d'Action des Cheminots, le 9 janvier, avait attiré un grand nombre de Cheminots. Les orateurs des diverses Organisations adhérentes au Comité protestèrent contre les projets de diminutions de Salaires et de restrictions des droits acquis.

PAU
Réunion du 21 janvier
Séance ouverte à 21 heures, sous la présidence de PEBOSQ, devant une très belle assistance.

TOULOUSE
Réunion du 12 janvier
Un grand nombre de nos adhérents sont présents à cette première réunion de l'année.

BOULOGNE
Assemblée générale du 12 janvier
Elle a lieu au siège des Syndicats libres, 61, bis, rue Thiers, à 20 h. 30. Séance ouverte par le camarade VERHAMME, secrétaire, qui donne lecture du Rapport moral, suivi avec une grande attention. Le Rapport financier dénote une excellente situation, qui fait honneur à la gestion du trésorier ELOY. Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

CASTRES
Présidence du camarade SANS, qui nous donne connaissance des circulaires reçues depuis notre dernière réunion et des démarches de la Fédération auprès du ministre des Travaux publics, ainsi que le rapport de l'Assemblée Générale de l'Union de Défense Professionnelle, et de l'Union de Défense Professionnelle.

CHARTRES
Reçu de deux camarades 50 et 20 francs pour la propagande. Sincères remerciements à tous les deux. Le Bureau ETAT.

LE MANS

Assemblée générale du 14 janvier
Présidence du camarade BECAM. Le Secrétaire donne lecture de la correspondance ayant trait à l'Entente. Un échange de vues a lieu sur ce sujet.

RENNES
Le mardi 10 janvier, plus de 600 Cheminots ont répondu à l'appel du Comité d'Entente locale.

HENDAYE
Réunion du 7 janvier
ORDRE DU JOUR
Après avoir examiné le rapport moral, le Bureau a examiné les propositions des Cheminots de Paris, et souligné l'intérêt des solutions proposées par leur Congrès Fédéral de 1932, et par conséquent :

SAINTES
Le meeting organisé par le Comité Central Interfédéral d'Action des Cheminots, le 9 janvier, avait attiré un grand nombre de Cheminots. Les orateurs des diverses Organisations adhérentes au Comité protestèrent contre les projets de diminutions de Salaires et de restrictions des droits acquis.

PAU
Réunion du 21 janvier
Séance ouverte à 21 heures, sous la présidence de PEBOSQ, devant une très belle assistance.

TOULOUSE
Réunion du 12 janvier
Un grand nombre de nos adhérents sont présents à cette première réunion de l'année.

BOULOGNE
Assemblée générale du 12 janvier
Elle a lieu au siège des Syndicats libres, 61, bis, rue Thiers, à 20 h. 30. Séance ouverte par le camarade VERHAMME, secrétaire, qui donne lecture du Rapport moral, suivi avec une grande attention. Le Rapport financier dénote une excellente situation, qui fait honneur à la gestion du trésorier ELOY. Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

CASTRES
Présidence du camarade SANS, qui nous donne connaissance des circulaires reçues depuis notre dernière réunion et des démarches de la Fédération auprès du ministre des Travaux publics, ainsi que le rapport de l'Assemblée Générale de l'Union de Défense Professionnelle, et de l'Union de Défense Professionnelle.

CHARTRES
Reçu de deux camarades 50 et 20 francs pour la propagande. Sincères remerciements à tous les deux. Le Bureau ETAT.

LE MANS

Assemblée générale du 14 janvier
Présidence du camarade BECAM. Le Secrétaire donne lecture de la correspondance ayant trait à l'Entente. Un échange de vues a lieu sur ce sujet.

RENNES
Le mardi 10 janvier, plus de 600 Cheminots ont répondu à l'appel du Comité d'Entente locale.

HENDAYE
Réunion du 7 janvier
ORDRE DU JOUR
Après avoir examiné le rapport moral, le Bureau a examiné les propositions des Cheminots de Paris, et souligné l'intérêt des solutions proposées par leur Congrès Fédéral de 1932, et par conséquent :

SAINTES
Le meeting organisé par le Comité Central Interfédéral d'Action des Cheminots, le 9 janvier, avait attiré un grand nombre de Cheminots. Les orateurs des diverses Organisations adhérentes au Comité protestèrent contre les projets de diminutions de Salaires et de restrictions des droits acquis.

PAU
Réunion du 21 janvier
Séance ouverte à 21 heures, sous la présidence de PEBOSQ, devant une très belle assistance.

TOULOUSE
Réunion du 12 janvier
Un grand nombre de nos adhérents sont présents à cette première réunion de l'année.

BOULOGNE
Assemblée générale du 12 janvier
Elle a lieu au siège des Syndicats libres, 61, bis, rue Thiers, à 20 h. 30. Séance ouverte par le camarade VERHAMME, secrétaire, qui donne lecture du Rapport moral, suivi avec une grande attention. Le Rapport financier dénote une excellente situation, qui fait honneur à la gestion du trésorier ELOY. Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

CASTRES
Présidence du camarade SANS, qui nous donne connaissance des circulaires reçues depuis notre dernière réunion et des démarches de la Fédération auprès du ministre des Travaux publics, ainsi que le rapport de l'Assemblée Générale de l'Union de Défense Professionnelle, et de l'Union de Défense Professionnelle.

CHARTRES
Reçu de deux camarades 50 et 20 francs pour la propagande. Sincères remerciements à tous les deux. Le Bureau ETAT.

Réseau Nord

Attention !
Réservez-vous pour le Congrès de l'Union qui aura lieu à Boulogne le DIMANCHE 19 FEVRIER 1933.

BOULOGNE
Assemblée générale du 12 janvier
Elle a lieu au siège des Syndicats libres, 61, bis, rue Thiers, à 20 h. 30. Séance ouverte par le camarade VERHAMME, secrétaire, qui donne lecture du Rapport moral, suivi avec une grande attention. Le Rapport financier dénote une excellente situation, qui fait honneur à la gestion du trésorier ELOY. Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

CASTRES
Présidence du camarade SANS, qui nous donne connaissance des circulaires reçues depuis notre dernière réunion et des démarches de la Fédération auprès du ministre des Travaux publics, ainsi que le rapport de l'Assemblée Générale de l'Union de Défense Professionnelle, et de l'Union de Défense Professionnelle.

CHARTRES
Reçu de deux camarades 50 et 20 francs pour la propagande. Sincères remerciements à tous les deux. Le Bureau ETAT.

LE MANS
Assemblée générale du 14 janvier
Présidence du camarade BECAM. Le Secrétaire donne lecture de la correspondance ayant trait à l'Entente. Un échange de vues a lieu sur ce sujet.

RENNES
Le mardi 10 janvier, plus de 600 Cheminots ont répondu à l'appel du Comité d'Entente locale.

HENDAYE
Réunion du 7 janvier
ORDRE DU JOUR
Après avoir examiné le rapport moral, le Bureau a examiné les propositions des Cheminots de Paris, et souligné l'intérêt des solutions proposées par leur Congrès Fédéral de 1932, et par conséquent :

SAINTES
Le meeting organisé par le Comité Central Interfédéral d'Action des Cheminots, le 9 janvier, avait attiré un grand nombre de Cheminots. Les orateurs des diverses Organisations adhérentes au Comité protestèrent contre les projets de diminutions de Salaires et de restrictions des droits acquis.

PAU
Réunion du 21 janvier
Séance ouverte à 21 heures, sous la présidence de PEBOSQ, devant une très belle assistance.

TOULOUSE
Réunion du 12 janvier
Un grand nombre de nos adhérents sont présents à cette première réunion de l'année.

BOULOGNE
Assemblée générale du 12 janvier
Elle a lieu au siège des Syndicats libres, 61, bis, rue Thiers, à 20 h. 30. Séance ouverte par le camarade VERHAMME, secrétaire, qui donne lecture du Rapport moral, suivi avec une grande attention. Le Rapport financier dénote une excellente situation, qui fait honneur à la gestion du trésorier ELOY. Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

CASTRES
Présidence du camarade SANS, qui nous donne connaissance des circulaires reçues depuis notre dernière réunion et des démarches de la Fédération auprès du ministre des Travaux publics, ainsi que le rapport de l'Assemblée Générale de l'Union de Défense Professionnelle, et de l'Union de Défense Professionnelle.

CHARTRES
Reçu de deux camarades 50 et 20 francs pour la propagande. Sincères remerciements à tous les deux. Le Bureau ETAT.

LE MANS
Assemblée générale du 14 janvier
Présidence du camarade BECAM. Le Secrétaire donne lecture de la correspondance ayant trait à l'Entente. Un échange de vues a lieu sur ce sujet.

RENNES
Le mardi 10 janvier, plus de 600 Cheminots ont répondu à l'appel du Comité d'Entente locale.

HENDAYE
Réunion du 7 janvier
ORDRE DU JOUR
Après avoir examiné le rapport moral, le Bureau a examiné les propositions des Cheminots de Paris, et souligné l'intérêt des solutions proposées par leur Congrès Fédéral de 1932, et par conséquent :

SAINTES
Le meeting organisé par le Comité Central Interfédéral d'Action des Cheminots, le 9 janvier, avait attiré un grand nombre de Cheminots. Les orateurs des diverses Organisations adhérentes au Comité protestèrent contre les projets de diminutions de Salaires et de restrictions des droits acquis.

PAU
Réunion du 21 janvier
Séance ouverte à 21 heures, sous la présidence de PEBOSQ, devant une très belle assistance.

TOULOUSE
Réunion du 12 janvier
Un grand nombre de nos adhérents sont présents à cette première réunion de l'année.

BOULOGNE
Assemblée générale du 12 janvier
Elle a lieu au siège des Syndicats libres, 61, bis, rue Thiers, à 20 h. 30. Séance ouverte par le camarade VERHAMME, secrétaire, qui donne lecture du Rapport moral, suivi avec une grande attention. Le Rapport financier dénote une excellente situation, qui fait honneur à la gestion du trésorier ELOY. Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

CASTRES
Présidence du camarade SANS, qui nous donne connaissance des circulaires reçues depuis notre dernière réunion et des démarches de la Fédération auprès du ministre des Travaux publics, ainsi que le rapport de l'Assemblée Générale de l'Union de Défense Professionnelle, et de l'Union de Défense Professionnelle.

CHARTRES
Reçu de deux camarades 50 et 20 francs pour la propagande. Sincères remerciements à tous les deux. Le Bureau ETAT.

LE MANS
Assemblée générale du 14 janvier
Présidence du camarade BECAM. Le Secrétaire donne lecture de la correspondance ayant trait à l'Entente. Un échange de vues a lieu sur ce sujet.

RENNES
Le mardi 10 janvier, plus de 600 Cheminots ont répondu à l'appel du Comité d'Entente locale.

HENDAYE
Réunion du 7 janvier
ORDRE DU JOUR
Après avoir examiné le rapport moral, le Bureau a examiné les propositions des Cheminots de Paris, et souligné l'intérêt des solutions proposées par leur Congrès Fédéral de 1932, et par conséquent :

SAINTES
Le meeting organisé par le Comité Central Interfédéral d'Action des Cheminots, le 9 janvier, avait attiré un grand nombre de Cheminots. Les orateurs des diverses Organisations adhérentes au Comité protestèrent contre les projets de diminutions de Salaires et de restrictions des droits acquis.

PAU
Réunion du 21 janvier
Séance ouverte à 21 heures, sous la présidence de PEBOSQ, devant une très belle assistance.

TOULOUSE
Réunion du 12 janvier
Un grand nombre de nos adhérents sont présents à cette première réunion de l'année.

BOULOGNE
Assemblée générale du 12 janvier
Elle a lieu au siège des Syndicats libres, 61, bis, rue Thiers, à 20 h. 30. Séance ouverte par le camarade VERHAMME, secrétaire, qui donne lecture du Rapport moral, suivi avec une grande attention. Le Rapport financier dénote une excellente situation, qui fait honneur à la gestion du trésorier ELOY. Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

CASTRES
Présidence du camarade SANS, qui nous donne connaissance des circulaires reçues depuis notre dernière réunion et des démarches de la Fédération auprès du ministre des Travaux publics, ainsi que le rapport de l'Assemblée Générale de l'Union de Défense Professionnelle, et de l'Union de Défense Professionnelle.

CHARTRES
Reçu de deux camarades 50 et 20 francs pour la propagande. Sincères remerciements à tous les deux. Le Bureau ETAT.

LE MANS
Assemblée générale du 14 janvier
Présidence du camarade BECAM. Le Secrétaire donne lecture de la correspondance ayant trait à l'Entente. Un échange de vues a lieu sur ce sujet.

RENNES
Le mardi 10 janvier, plus de 600 Cheminots ont répondu à l'appel du Comité d'Entente locale.

HENDAYE
Réunion du 7 janvier
ORDRE DU JOUR
Après avoir examiné le rapport moral, le Bureau a examiné les propositions des Cheminots de Paris, et souligné l'intérêt des solutions proposées par leur Congrès Fédéral de 1932, et par conséquent :

SAINTES
Le meeting organisé par le Comité Central Interfédéral d'Action des Cheminots, le 9 janvier, avait attiré un grand nombre de Cheminots. Les orateurs des diverses Organisations adhérentes au Comité protestèrent contre les projets de diminutions de Salaires et de restrictions des droits acquis.

PAU
Réunion du 21 janvier
Séance ouverte à 21 heures, sous la prés

prosse majorité étant dominiée en ban-

C'est pourquoi, en plein accord avec nos camarades G. BRISSON, délégué de secteur de la C.F.T.C. pour le canton d'Ivry, les Cheminots habitant Choisy-le-Roi ont été rattachés à la Section intersyndicale de la localité, au cours d'une réunion qui a eu lieu le 15 décembre. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Les réunions mensuelles ont lieu 8, avenue Gambetta, à Choisy-le-Roi, le troisième jeudi de chaque mois à 20 h. 45. H. P. R.

VITRY-SUR-SEINE

La Section Intersyndicale (Employés, Ouvriers, Cheminots) fonctionne normalement. Une réunion générale et familiale, agrémentée d'orchestre, chansons, monologues et d'une comédie bouffes en deux actes, a réuni, le 17 décembre, à la Salle Saint-Germain les adhérents. Nous rappelons que les réunions ont lieu mensuellement, le troisième samedi de chaque mois, à 20 h. 45, 7 rue Saint-Germain, à Vitry-sur-Seine. G. P.

BORDEAUX-P.O.

Réunion du 8 décembre

Un grand nombre de syndiqués sont présents quand le président ouvre la séance et donne lecture de la correspondance reçue de la Fédération et du Syndicat P. O. ainsi que des lettres au sujet des Salaires à transmettre aux Députés de la Région.

Ensuite le Trésorier présente l'état de la caisse qui est des plus satisfaisants. A l'unanimité, le camarade GOASGUEN est maintenu dans ses fonctions pour l'année 1933.

Voici d'ailleurs le résultat du vote pour le Bureau.

Président : PETREAU Valentin, 24, rue de Nuits, Bordeaux-Bastide.

Secrétaire : FERRIE Emile, 33, rue Penmédée, à Bordeaux.

Trésorier : GOATGUEN Célestin, 9, Cité Mozart, Bordeaux-Bastide.

Président-adjoint : FOURRES et BUSSY.

Secrétaire-adjoint : BARBARY.

Trésorier-adjoint : SIMON, avec à sa tête un tel Bureau, le Groupe de Bordeaux ne peut faire que prospérer. Donc camarades au travail.

BRETIGNY

Journée sociale du 4 décembre

A 9 heures, une réunion d'étude rassemble les délégués des Groupes de la Région. Juvisy et Orléans s'étaient fait excuser.

Les rapports moral et financier sont présentés et discutés. L'amélioration du Bulletin Régional actuel est étudiée d'une façon toute particulière.

Tous camarades appartenant aux Syndicats des Employés et de la T.C.H.P., assistent à la réunion. Nos amis furent particulièrement intéressés par un exposé de la situation de la Caisse d'Actionnaire fait par le Trésorier général SERVANT.

C'est devant une belle assemblée que se tint, à 15 heures, à la Salle Saint-Charles, la réunion générale de propagande à laquelle participèrent deux orateurs de marque : PERRIN, de la C.F.T.C., et M. PERRIN, de la C.F.P.

Notre ami PERRIN est vite fait de conquérir l'auditoire par le charme de sa parole. Il termine par un appel vibrant à l'Action Syndicale Chrétienne.

M. PERRIN nous montre ensuite l'action heureuse d'un Patronat ayant une juste compréhension de ses devoirs sociaux. Son discours est suivi de sa documentation lui valant à son tour les applaudissements répétés de la salle.

La partie récréative avait été confiée aux Amis du Bon Théâtre d'Argentan. La valetaille de notre camarade BILDAN sut se tailler un beau succès dans un drame social : La Pierca.

Merci à tous les artisans de ce succès et à une autre fois. G. L.

Achats en commun

Nous avons repris les commandes de viande.

Le choix, la qualité et le prix du poisson sont laissés à la faculté du client.

On peut donc commander ce que l'on veut à 5 fr. par kilo variant entre 5 fr. 50 et 9 fr. 50 le catfish d'un kilo.

Les commandes sont reçues chaque semaine jusqu'au dimanche et livrées le jeudi suivant.

S'adresser au Secrétaire.

Nous nous proposons de faire venir des pommes à couteau et des châtaignes du Limousin.

Les camarades qui seraient intéressés par ces articles sont priés de s'adresser au Secrétaire.

Nous donnerons les prix et renseignements complémentaires dans le prochain Bulletin régional si nous pouvons réunir une commande d'une certaine quantité.

Le Secrétaire : G. LANSON.

BRIVE-LA-GAILLARDE

Réunion du 23 novembre

Réunion ouverte à 20 h. 30. La présidence du camarade CHARLOT. De nombreux camarades avaient répondu à notre appel.

La question en litige concernant Le Petit Cheminot est définitivement réglée. Moyennant un versement supplémentaire de 2 francs par semestre, 4 francs par an, chaque syndiqué est assuré de recevoir régulièrement et à l'heure notre vaillant petit Organisme Régional.

Communication est ensuite donnée de l'Action entreprise pour la défense de nos Salaires. Nous faisons confiance aux dirigeants de notre Syndicat et de notre Fédération pour poursuivre au mieux de nos intérêts l'effort déjà entrepris.

Après l'exposé de questions diverses d'ordre intérieur, la séance est levée à 21 h. 50.

Le Secrétaire : HELIAS.

Le trésorier rappelle aux membres qui ont des cotisations en retard qu'il se tient à leur disposition pour régler cette question au plus tôt.

Réunion publique

Le mercredi 14 décembre, à la Bourse du Travail de Brive, est lieu une réunion publique à laquelle tous les Cheminots de la localité ont été invités. Les Organisations chrétiennes étaient effectivement représentées : Syndicat Unitaire, Syndicat Confédéré, Mécaniciens et Chauffeurs et Syndicat Professionnel.

Notre camarade VARELLE, Secrétaire-adjoint du Groupe de Limoges, y prit la parole au nom du Syndicat Professionnel ; il développa notre programme qui souleva l'approbation de tous.

MARTEAU, au nom des Unitaires, et un Syndiqué Confédéré apportèrent leur point de vue.

Après qu'une Commission comprenant 5 membres de chacune des Organisations locales fut nommée, l'ordre du jour suivant, proposé par le Syndicat Professionnel, fut adopté.

Les Cheminots de Brive, réunis sur convocation de toutes les Organisations locales, après avoir entendu les explications des délégués syndicaux, déclarent : S'opposer à toute réduction des Salaires qui ne serait pas précédée d'une diminution équivalente de la cotisation ; Appeler les difficultés antérieures pour obtenir l'ajustement des traitements avec les hausses des indices économiques. Signalent le danger que peut entraîner au point de vue commercial une diminution du pouvoir d'achat.

Protestent contre les violations constantes de la Loi de 8 heures.

Demandent aux Fédérations Syndicales de réaliser l'Union sur un programme minimum.

Donnent mandat au Comité d'Action, issu de la réunion, pour prendre toutes mesures tendant à faire aboutir ces revendications.

LIMOGES

Une belle manifestation

La traditionnelle soirée familiale organisée par le Groupe le 7 janvier dernier a été une véritable manifestation de sym-

pathie et d'attachement à notre Syndicat, de la part de nos amis et de nos syndiqués qui emplissent la grande salle Saint-Aurélien.

Un camarade me disait, à la sortie : C'est la première fois que je vois autant de monde à une séance organisée par un Groupement de Cheminots et un spectacle aussi bien réussi.

Ce témoignage se passe de commentaires ; il recueille brièvement les impressions que j'ai recueillies par la suite. En le communiquant aux artistes bénévoles et aux organisateurs, je forme le vœu qu'il soit pour eux l'expression de notre reconnaissance et la récompense de leur dévouement. J. R.

NANTES

Réunion du 10 décembre

L'ordre du jour comportait la discussion d'un vœu relatif à la Réorganisation des Chemins de Fer, à adresser aux Parlementaires du Département.

Après avoir entendu les explications fournies à ce sujet par le Secrétaire, les adhérents présents votèrent celui proposé par la Fédération.

Un deuxième vœu concernant la tenue des Conseils Syndicaux fut ensuite adopté. Le Secrétaire de Séance.

ORLEANS

Séance : 14, rue Sainte-Anne.

Assemblée générale du 14 décembre

Président : LEONARD Eugène, qui fit l'exposé de la vie du Groupe depuis la dernière Assemblée générale.

A noter : 11 nouvelles adhésions, l'activité déployée pour les élections des Délégués du Personnel, notre participation à l'Union Régionale, plus de régularité dans le paiement des cotisations. Il demanda l'effort nécessaire pour que les réunions soient suivies régulièrement, rappelle la nécessité en cas d'empêchement de s'excuser soit par écrit ou verbalement. Désormais la responsabilité des absences sera faite à chaque séance avec l'indication du motif de l'absence.

La situation de la trésorerie est exposée par CAMUS. Il fait appel à l'effort de chacun pour venir acquitter régulièrement au début de chaque mois ses cotisations.

Un exposé détaillé de l'utilisation de la Cotisation syndicale montre la nécessité d'intensifier la propagande individuelle, de recruter et de payer en temps voulu pour accroître la puissance de nos Organisations sans augmenter le taux de la cotisation.

LEONARD et BERGER sont cités en exemple pour le dévouement qu'ils apportent dans leurs fonctions de receveurs.

A l'examen du projet de Réorganisation des Transports adopté par le Bureau Fédéral, nous décidons à l'unanimité de porter l'ordre du jour à la connaissance du public, par la voie de la Presse régionale et des Parlementaires du Département de Loiret.

Nous renouvelons notre confiance au Bureau Fédéral pour la campagne revendicative entreprise dans la période de difficultés que nous traversons.

Le Secrétaire : M. JOHANNIN.

SAINT-NAZAIRE

Réunion du 26 décembre

Le Secrétaire donne lecture de la correspondance ; BOUDAUD, délégué à l'Assemblée Générale de l'U. R. donne également son compte rendu ; appel est fait en faveur de la Veille familiale.

Le Bureau 1933 est composé comme suit :

Président : DOUAUD Alexis.

Secrétaire : M. JOHANNIN.

Trésorier : M. JOHANNIN.

Secrétaire-adjoint : M. JOHANNIN.

Trésorier-adjoint : M. JOHANNIN.

Secrétaire-adjoint : M. JOHANNIN.

Secrétaire : RADIN Louis.

Secrétaire-adjoint : DENIS Georges.

Trésorier : GAUTHIER Emile.

Le trésorier actionnariat et les receveurs restent en fonctions.

L' O. J. suivant est mis aux voix et adopté :

Les cheminots du syndicat général de Saint-Nazaire après avoir pris connaissance des directives de la Fédération au sujet des Comités d'Entente, font confiance au Bureau Fédéral pour mener à bien la défense des Salaires, l'adoption de mesures efficaces tendant à abaisser le prix de la vie, la réorganisation des Réseaux, l'application intégrale de la Loi de 8 heures et aménagement de la Semaine de 40.

Un ordre du jour émanant de la Fédération est envoyé au député BLANCHÉ.

Le Secrétaire :

TOUR-P.O.

Poursuivant son œuvre méthodique, la Commission Technique a déjà abouti à d'appréciables résultats : l'organisation du travail à la chaîne, les huit heures, les trois huit, le travail du Dimanche, la peinture au pistolet ont fait l'objet de très intéressants échanges de vues qui vont se concrétiser par des rapports.

Indépendamment des renseignements relevés et des indications utiles apportées, il faut aussi tenir compte de l'heureuse répercussion qui résulte de l'examen en commun de ces questions nettement à la portée de nos camarades qui en sont les artisans directs.

A cela, il faut encore ajouter, sur un autre plan, la réalisation du Comité d'Entente local avec les Unitaires, l'Union de Défense professionnelle, les Mécaniciens et Chauffeurs.

Deux réunions publiques ont été organisées : la première avec des éléments de la localité, et la seconde avec le concours des orateurs envoyés par le Comité Central Interfédéral d'Action des Cheminots.

Précédemment, dans des contacts empreints de la plus entière bonne foi et loyalisme de part et d'autre, les bureaux responsables des diverses Organisations participantes au Comité s'étaient concertés pour mettre au point ces réunions.

Pourquoi faut-il qu'un certain nombre de camarades n'aient pas cru devoir répondre aux appels lancés pour ces manifestations d'ordre professionnel ?

Ne comprennent-ils pas qu'il y a des circonstances où rester chez soi, près de son feu, c'est presque une dérobade, une faute véritable, surtout lorsqu'il s'agit de questions aussi vitales que celles qui concernent les Salaires et le respect des droits acquis.

Enfin, pour tous nos adhérents, rendez-vous à l'Assemblée générale du Syndicat qui aura lieu le JEUDI 23 FÉVRIER. Que chacun prenne ses dispositions pour être présent à cette réunion statutaire, obligatoire et la plus importante de l'année.

D'autre part, que tous s'empressent de régler immédiatement les cotisations arriérées.

VIERZON

Réunion du 10 janvier

La réunion groupe à 500 Cheminots des Syndicats, Unitaires, Confédérés, Mécaniciens et Chauffeurs, Retraités et Professionnels. Après avoir entendu les exposés de chaque Groupement, un manifeste fut adopté et signé par les représentants divers Syndicats. Un Comité Central d'Action à été organisé dans la ville pour les luttes à venir. Félicitons nous de ce beau travail et espérons obtenir satisfaction par la suite.

RUELLE.

ROANNE

Nous faisons appel à nos camarades du Syndicat pour qu'ils assistent un peu plus régulièrement aux réunions mensuelles qui ont lieu, 8, rue des Fossés, et qu'ils ne laissent pas le Bureau seul prendre des décisions souvent importantes, alors qu'il aurait besoin de leur collaboration, de leurs avis et de leurs conseils.

En particulier, il a été décidé de faire à Roanne, vers fin février, une grande réunion publique à laquelle tous les Cheminots seraient conviés.

ROANNE

Nous faisons appel à nos camarades du Syndicat pour qu'ils assistent un peu plus régulièrement aux réunions mensuelles qui ont lieu, 8, rue des Fossés, et qu'ils ne laissent pas le Bureau seul prendre des décisions souvent importantes, alors qu'il aurait besoin de leur collaboration, de leurs avis et de leurs conseils.

En particulier, il a été décidé de faire à Roanne, vers fin février, une grande réunion publique à laquelle tous les Cheminots seraient conviés.

ROANNE

Nous faisons appel à nos camarades du Syndicat pour qu'ils assistent un peu plus régulièrement aux réunions mensuelles qui ont lieu, 8, rue des Fossés, et qu'ils ne laissent pas le Bureau seul prendre des décisions souvent importantes, alors qu'il aurait besoin de leur collaboration, de leurs avis et de leurs conseils.

En particulier, il a été décidé de faire à Roanne, vers fin février, une grande réunion publique à laquelle tous les Cheminots seraient conviés.

ROANNE

Nous faisons appel à nos camarades du Syndicat pour qu'ils assistent un peu plus régulièrement aux réunions mensuelles qui ont lieu, 8, rue des Fossés, et qu'ils ne laissent pas le Bureau seul prendre des décisions souvent importantes, alors qu'il aurait besoin de leur collaboration, de leurs avis et de leurs conseils.

En particulier, il a été décidé de faire à Roanne, vers fin février, une grande réunion publique à laquelle tous les Cheminots seraient conviés.

ROANNE

Nous faisons appel à nos camarades du Syndicat pour qu'ils assistent un peu plus régulièrement aux réunions mensuelles qui ont lieu, 8, rue des Fossés, et qu'ils ne laissent pas le Bureau seul prendre des décisions souvent importantes, alors qu'il aurait besoin de leur collaboration, de leurs avis et de leurs conseils.

En particulier, il a été décidé de faire à Roanne, vers fin février, une grande réunion publique à laquelle tous les Cheminots seraient conviés.

ROANNE

Nous faisons appel à nos camarades du Syndicat pour qu'ils assistent un peu plus régulièrement aux réunions mensuelles qui ont lieu, 8, rue des Fossés, et qu'ils ne laissent pas le Bureau seul prendre des décisions souvent importantes, alors qu'il aurait besoin de leur collaboration, de leurs avis et de leurs conseils.

En particulier, il a été décidé de faire à Roanne, vers fin février, une grande réunion publique à laquelle tous les Cheminots seraient conviés.

ROANNE

Nous faisons appel à nos camarades du Syndicat pour qu'ils assistent un peu plus régulièrement aux réunions mensuelles qui ont lieu, 8, rue des Fossés, et qu'ils ne laissent pas le Bureau seul prendre des décisions souvent importantes, alors qu'il aurait besoin de leur collaboration, de leurs avis et de leurs conseils.

En particulier, il a été décidé de faire à Roanne, vers fin février, une grande réunion publique à laquelle tous les Cheminots seraient conviés.

ROANNE

Nous faisons appel à nos camarades du Syndicat pour qu'ils assistent un peu plus régulièrement aux réunions mensuelles qui ont lieu, 8, rue des Fossés, et qu'ils ne laissent pas le Bureau seul prendre des décisions souvent importantes, alors qu'il aurait besoin de leur collaboration, de leurs avis et de leurs conseils.

En particulier, il a été décidé de faire à Roanne, vers fin février, une grande réunion publique à laquelle tous les Cheminots seraient conviés.

ROANNE

Nous faisons appel à nos camarades du Syndicat pour qu'ils assistent un peu plus régulièrement aux réunions mensuelles qui ont lieu, 8, rue des Fossés, et qu'ils ne laissent pas le Bureau seul prendre des décisions souvent importantes, alors qu'il aurait besoin de leur collaboration, de leurs avis et de leurs conseils.

En particulier, il a été décidé de faire à Roanne, vers fin février, une grande réunion publique à laquelle tous les Cheminots seraient conviés.

ROANNE

Nous faisons appel à nos camarades du Syndicat pour qu'ils assistent un peu plus régulièrement aux réunions mensuelles qui ont lieu, 8, rue des Fossés, et qu'ils ne laissent pas le Bureau seul prendre des décisions souvent importantes, alors qu'il aurait besoin de leur collaboration, de leurs avis et de leurs conseils.

En particulier, il a été décidé de faire à Roanne, vers fin février, une grande réunion publique à laquelle tous les Cheminots seraient conviés.

<